



# Figement, défigement et traduction. Problématique théorique

Salah Mejri

► **To cite this version:**

Salah Mejri. Figement, défigement et traduction. Problématique théorique. MEJRI Salah, MOGOR-RON HUERTA Pedro. Figement, défigement et traduction = Fijación, desautomatización y traducción, Universidad de Alicante, pp.153-163, 2009, Rencontres Méditerranéennes, 2. halshs-00617431

**HAL Id: halshs-00617431**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00617431>**

Submitted on 29 Aug 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# FIGEMENT, DEFIGEMENT ET TRADUCTION. PROBLEMATIQUE THEORIQUE

*Salah MEJRI*

*LDI- Université Paris 13*

## RESUMEN

Se trata de analizar los conceptos de fijación y de desautomatización bajo la perspectiva de la traducción. Después de haber entresacado los mecanismos que rigen cada proceso, mostraremos en qué medida la fijación determina la estrategia de la traducción.

## RESUME

Il s'agit d'interroger les concepts de figement et de défigement sous l'angle de la traduction. Après avoir dégagé les mécanismes qui régissent chaque processus, nous montrerons en quoi la saisie de la fixité détermine la stratégie de traduction.

## 1. Problématique

Si la traduction pose des problèmes réguliers en raison des différences de catégorisation et de grammaticalisation entre les langues qui se déclinent sous forme de spécificité idiomatique, avec le figement les difficultés se multiplient d'une manière croissante : s'ajoutent à la dimension idiomatique dans les transferts tropiques (les catachrèses) et les synthèses sémantiques dans le cadre des formations syntagmatiques (la globalisation), dont les équivalents d'une langue à l'autre ne sont ni systématiques ni évidents. Avec le défigement, les difficultés de traduction prennent une valeur exponentielle : aux deux premières strates d'interprétation (celle de combinatoire libre et celle de combinatoire figée) se superpose une troisième, celle du défigement, qui ne peut s'inscrire structurellement que dans les deux premières.

Nous rappellerons d'abord l'intervention de la dimension phraséologique dès la combinatoire libre (1<sup>ère</sup> strate), nous examinerons le poids du figement (2<sup>ème</sup> strate) dans la structuration des textes à traduire avant de pointer les spécificités du défigement (3<sup>ème</sup> strate). Le tout sera illustré par des exemples empruntés à la langue générale ou aux langues de spécialité, traduits du français vers l'arabe. Nous essayerons à la fin de chaque démonstration de dégager des principes directeurs pouvant mieux orienter l'interprétation du fait phraséologique à chaque strate en vue d'améliorer la traduction des textes.

## 2. Phraséologie et combinatoire libre

Il est d'usage de considérer la phraséologie comme un fait étranger à la combinatoire dite libre. Cela peut paraître évident, mais la réalité du fonctionnement des langues remet en question systématiquement de telles évidences. Ce qui revêt les apparences d'une liberté combinatoire totale tisse en réalité des liens de contraintes d'emploi plus ou moins importants qui mettent en place les ingrédients du fait phraséologique : les collocations.

Si on entend par collocations les co-occurrences discursives appropriées, on comprend d'ores et déjà qu'il s'agit de corrélations établies entre les unités lexicales dans le cadre de leur enchaînement syntagmatique, corrélations le plus souvent privilégiées par rapport d'autres parce qu'elles sont figées plus naturelles (appropriées), et donc stylistiquement plus normées, raison pour laquelle les collocations relèvent à juste titre de l'idiomaticité des langues. En français *on est envahi de joie, on déborde de joie, on est ivre de joie, on affiche sa joie, on rayonne de joie*, etc. Le choix des verbes associés au nom *joie* n'est pas nécessairement identique d'une langue à l'autre. L'arabe même s'il partage *envahi* غمر, *rayonner* شخّ s'en distingue par un verbe comme *voler* dans يطير بالفرحة (« voler de joie »). Si on *administre* (flanque, donne, etc.) une gifle, en français, en tunisien لفه بكفّ « l'enrouler avec une gifle ». On peut multiplier indéfiniment les exemples. Retenons seulement que le phénomène collocationnel assure la jonction entre la vraie liberté combinatoire et l'amorce du figement. La liberté combinatoire s'obscurcit à travers les différentes manipulations observées avec les collocations :

- (1) - la commutation : *on donne* (flanque, administre, allonge ...) une gifle ;
- la passivation : *on reçoit* une gifle ;
- l'intensité : *il lui a donné* une de ces gifles ;
- l'itération (habitude) : *il a pris* sa gifle avant d'aller à l'école ;
- etc. ;

L'amorce de figement se mesure à la réduction du paradigme autorisant par exemple la commutation de l'item approprié, comme l'illustrent les verbes employés avec *ordre* (cf. *Dictionnaire des combinaisons des mots*, Robert, 2007) :

- (2) - *donner, lancer, adresser, envoyer* + ordre
- *intimer, notifier, signifier, aboyer, marteler, renouveler, imposer* + ordre
- *exécuter, obéir à, obtempérer à, suivre* + ordre
- *braver, contourner, contrevenir à, désobéir à, enfreindre, transgresser, violer* + ordre

Malgré la richesse apparente de ces paradigmes, ils demeurent limités parce qu'ils engendrent une attraction lexicale syntagmatique qui sert de lien de base à la notion de co-occurrence appropriée. Si on *viole un ordre, une interdiction* ou toute autre contrainte, on ne voit pas bien ce l'on peut *intimer* d'autre en dehors de l'*ordre* (dans le sens courant non juridique).

Le phénomène collocationnel a également la caractéristique de porter sur toutes les articulations de la combinatoire. C'est pourquoi le caractère approprié peut concerner les relations entre :

- (3) - déterminants et noms : *amas (catalogue, ramassis, série...) de mensonges*
- un nom sujet et un verbe : *un corbeau croasse, une grenouille croasse et un chameau blatère, une explosion a lieu (se produit, survient)*
  - un verbe et son complément : *on équeute des fruits, on accorde (porte) de l'estime à quelqu'un, etc.*
  - nom et adjectifs (antéposés ou postposés) : *expression consacrée (figurée, figée, idiomatique, toute faite...), exposé magistral (brillant, lumineux...), une véritable (vraie, légère, moindre, grosse, grande...) difficulté.*
  - etc.

Ces co-occurrences ne concernent pas uniquement les relations syntaxiques, elles couvrent les trois fonctions primaires de la langue :

- (4) - la fonction prédicative : *rendre **hommage** à quelqu'un, adopter un **mode de vie**, etc.*
- la fonction argumentale : *être un **célibataire endurci**, commettre une **bévue judiciaire**, etc.*
  - la fonction actualisatrice : *une **poussière** d'individus, **faire preuve** de courage*

On sait par exemple que pour les actualisateurs, les verbes supports appropriés représentent un excellent outil pour repérer les prédicats :

- (5) *on suscite (conserve, maintient, jouit de, reçoit, restaure, consolide, est digne de, abuse de, etc.) la confiance (de quelqu'un)*

Les adverbes ou adverbiaux jouent le même rôle pour les prédicats verbaux :

- (6) - *parler à voix basse (inaudible, etc.)*
- *se mettre, montrer, comparer... à califourchon*
  - *crier, chanter à pleine gorge*
  - *rire à gorge déployée*

Comme on le constate, au niveau de cette première strate, celle de la combinatoire dite libre, le fait phraséologique, telle qu'il s'exprime à travers les collocations, constitue un maillage qui intervient à la fois au niveau de la constitution des paradigmes privilégiés par les co-occurrences et à celui de l'attraction lexicale qui s'établit de ce fait entre les éléments constitutifs des co-occurrences concernées. Un tel maillage s'instaure au niveau de toutes les articulations de la structuration syntaxique et sémantique de l'énoncé et couvre ainsi tout le champ du possible linguistique.

Il s'agit d'un phénomène général qui relève des processus fondamentaux de l'économie du système linguistique qui, poussé jusqu'au bout, conduirait au figement partiel ou total des co-occurrences. Comme tout processus temporel, il

échappe à la volonté des locuteurs et détermine par en grande partie le caractère normatif (naturel) des énoncés réalisés. C'est à ce titre qu'il joue un rôle essentiel dans l'apprentissage des langues et occupe une place primordiale dans la qualité de la traduction des textes.

Bien traduire un texte, c'est à ce niveau, rendre compte de toutes les collocations qu'il renferme au moyen d'équivalents ayant le même degré (ou presque) d'appropriation. Si nous reprenions les exemples de collocations déjà mentionnées, nous leur donnerions les équivalents suivants en arabe :

- (7) - donner, recevoir...une gifle  
أعطى، تلقى صفة  
- donner, braver...un ordre  
أعطى أمراً، تصدى لأمر

Cela peut prendre la forme d'une banque de données dont les champs doivent comporter nécessairement le cadre phrastique dans lequel s'inscrivent les emplois des différentes co-occurrences qui relèvent par définition des phénomènes de corrélation.

### 3. Le figement

Si le phénomène collocatif relève de la première strate, celui du figement couvre la deuxième qui, tout en entretenant des liens avec les collocations qui tendent à se figer, s'en détache par la fixité des formations syntagmatiques figées. Ces séquences obéissent à des structurations fondamentalement différentes : elles ont une fixité combinatoire beaucoup plus importante et obéissent à une globalisation sémantique qui fait que toute la séquence polylexicale renvoie à un seul concept, qu'il soit dénominatif ou pas.

Pour ce qui est de la fixité, il y a à retenir la notion de degré de figement selon laquelle les séquences ont, en plus de leur combinatoire externe en tant qu'unité, une combinatoire interne qui tolère plus ou moins de variations. C'est ainsi que selon le modèle du continuum, on distingue deux pôles parmi les séquences figées (SF) : celles qui sont complètement figées et celles qui le sont beaucoup moins ; entre les deux se situent toutes sortes de gradations allant du plus figé au moins figé. Pour en fournir des indications, nous faisons appel à deux critères : le changement catégoriel et l'intervention des tropes. Les SF qui sont versées dans des catégories différentes du syntagme initial ont tendance à être plus figées. La raison en est l'incongruité syntaxique à laquelle leur emploi libre donnerait lieu. Si nous prenons à titre d'exemple toutes les SF nominales dont l'origine est un syntagme verbal du genre *trompe-la-mort*, *décrochez-moi-ça*, *m'as-tu-vu*, etc., on constate une sorte de rupture dans l'enchaînement syntagmatique quand on les introduit par des déterminants nominaux :

(8) *J'ai discuté avec ce trompe la mort*

Si un transfert tropique s'ajoute au changement catégoriel, on a de très fortes chances d'avoir une séquence complètement figée comme *pince-sans-rire*, *traîne-la-patte*, *tourne-pierre*, etc. Avec ce second mécanisme s'ajoute une incongruité sémantique :

(9) *Le tourne-pierre survole les rivages*

Sans entrer dans les détails, on peut dire que toutes les séquences nominales, adjectivales et adverbiales formées à partir de syntagmes appartenant à d'autres catégories et impliquant des tropes sont souvent complètement figées. Ce qui n'est pas le cas des séquences verbales qui ne peuvent avoir qu'une origine verbale. C'est pourquoi elles sont d'une grande souplesse.

Partant de ce constat, on peut considérer les SF, ayant une fixité totale représentent une vraie aubaine pour la traduction puisqu'il suffit d'en faire l'inventaire et d'en trouver les équivalents polylexicaux ou monolexicaux. Les travaux menés sur la traduction des textes spécialisés le prouvent (Tunis 2008).

Il s'agit maintenant de mesurer le poids phraséologique dans les textes à traduire. Cela peut se faire en calculant la couverture textuelle assurée par les SF. On prend un texte, on en repère les phraséologismes et on en précise la part qu'ils occupent par rapport au reste du texte. Soit l'exemple suivant :

« La situation la plus simple est celle où **l'ensemble de** la séquence est figé. **C'est le cas d'un proverbe** (*la nuit, tous les chats sont gris*), **d'une suite verbale** (*avoir les yeux plus gros que le ventre*), **d'un substantif** (*cordon-bleu, col-vert*), **d'une suite adjectivale** (*à cran*), **adverbiale** (*à fond la caisse*), ou encore **d'une locution prépositive** (*aux bons soins de*). Dans ces exemples, le figement affecte **la totalité de la suite**. **Il n'y a pas de degré de liberté pour aucun des termes concernés.** » (Gaston Gross, *Les expressions figées en français*, Ophrys 1996, p. 15)

Sur un total de 93 mots 53 appartiennent à des phraséologismes. Si on dispose d'une base de données renfermant la totalité des SF contenues dans ce passage avec leurs équivalents, plus de la moitié de la traduction du passage est assurée. La comparaison avec le texte arabe déjà traduit confirme la même proportion :

D'après cet exemple, il est clair que la phraséologie joue un rôle fondamental dans la caractérisation des textes à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. La quantité se mesure facilement par le taux de couverture textuelle, alors que la qualité concerne les langues spécialisées : comme la phraséologie est une caractéristique essentielle du discours spécialisé, on peut en faire un excellent outil mis au service de la reconnaissance des textes et de leur traduction :

"إن أبسط وضعيّة هي أن يكون مجموع الرصلة متكّسا. كذلك الأمر بالنسبة إلى المتل (من حفر جبّا لأخيه وقع فيه) أو التّتابعات الفعلية (أطلق ساقيه للرّيح) أو الاسم (كيش الفداء) أو التّتابعات الصّفاتيّة (ذو حسب ونسب) أو الظرفيّة (لا يلوي على شيء) أو في العبارات الحرفيّة أيضا (من أجل). ففي هذه الأمثلة يصيب التّكّس التّابعة في كليّتها، إذ ليست لأيّ من الألفاظ المعنويّة درجة ما من الحرّيّة".

#### 4. Le défigement

Nous dressons dans ce qui suit une première typologie des défigements. Pour pouvoir la réaliser, il faut disposer d'une définition opératoire du figement. Si on considère que le figement est un processus par lequel des formations syntagmatiques voient leur syntaxe interne se fixer en corrélation avec une signification globale (*franchir le Rubicon*), on peut en tirer les traits définitoires suivants : une fixité formelle (*un fait divers, un cordon bleu*) et une globalité sémantique (*prendre le large, passer l'arme à gauche*). Les conséquences de ces traits définitoires :

- sur le plan formel, c'est le blocage de la substitution paradigmatique et des transformations syntaxiques:

*fait divers, \*fait très divers, \*divers faits*

- sur le plan sémantique, c'est l'effacement du sens compositionnel au profit d'un sens global, qu'il s'agisse d'un sens transparent ou opaque:

*de A jusqu'à Z; un nid de poule*

Ainsi le défigement serait-il le corollaire de ces deux traits définitoires des SF. Toute atteinte à la fixité formelle et à la globalité sémantique des SF serait considérée comme un défigement, ce qui produit des séquences défigées :

*de A jusqu'à Z*

→ *de la lettre A jusqu'à la lettre Z*

*nid de poule*

→ *nid d'une poule tunisienne*

Si le défigement ainsi défini représente un excellent outil de création discursive, les jeux de mots peuvent en fournir une bonne illustration. Ils portent sur la matérialité des signes linguistiques sur les plans formel et sémantique :

- *Lorsqu'on lui demandait « Comment allez-vous ? » alors qu'il était sur un fauteuil roulant, Sacha Guitry disait en souriant : « Comme sur des roulettes ».*
- *Qui voyage loin ménage sa voiture*

Tous les jeux polylexicaux impliquent la dualité sémantique littéral / global :

*Pour leur donner un coup de pouce, il s'est retroussé les manches*

et un jeu sur l'autonomie des constituants de la séquence polylexicale :

- *André Santini obtint un prix de l'humour politique pour cette réplique : « Monseigneur X n'a rien compris au préservatif. La preuve, c'est qu'il l'a mis à l'index »*
- *Petite conversation au téléphone d'un ministre : « Allô ! où est donc le chef de cabinet ? –Il y est »*
- *« Quand la nuit tombe, j'ai peur qu'elle ne casse quelque chose »*

Cela concerne évidemment la combinatoire syntagmatique (collocations comprises) :

*« Papa, pourquoi les prunes noires sont-elles rouges ? –Parce qu'elles sont vertes ».*

Ainsi peut-on obtenir la typologie suivante :

### **3.1. Défigement relevant de la fixité formelle**

- fixité de nature phonétique:
  - « Un homme à vertu en vaut deux »*
  - « Jamais Dieu sans croix »*
- fixité morphologique :
  - « La femme est un réseau dépensant »*
- fixité paradigmatique :
  - « Au royaume des aveux, les cagnes sont rois »*
  - « Qui trop embrasse, manque le train »*
- fixité syntagmatique:
  - « Pourquoi lave-t-on une injure, alors qu'on essuie un affront ? » (Alphonse Allais)*
  - « Pourquoi une maladie aiguë est-elle toujours une maladie grave ? » (Jean Marsac)*
- fixité d'actualisation :
  - Un mot de Tristan Bernard, quand Paris était occupé par les troupes allemandes : « Au début de la guerre, on disait 'on les aura'. Eh bien, on les a »*
- fixité syntaxique :
  - « Un abcès et un homme de génie finissent toujours par percer » (Commerson)*
- fixité de la combinatoire phrastique :
  - « Dame désirant faire don de son corps à la science épouserait médecin » (Asserman)*
  - « Porte-monnaie imperméable pour mettre l'argent liquide » (Asserman)*
  - « A vendre soutien-gorge pour rire à gorge déployée » (Asserman)*
- fixité de la combinatoire discursive :
  - « Elle respire la vertu, mais elle est vite essoufflée » (Georges Elgozy)*



*Dans l'ordre du comique troupier, relevons cette perle : « sur quoi tire le soldat ? – Sur l'ordre du lieutenant »*

*Dans le genre de l'humour noir, citons ce dialogue au chevet d'un malade : « Docteur, quand va-t-il s'éteindre ? – Oh, vous savez, ce n'était pas une lumière »*

*« A peine vous donnerait-on cinquante ans – Oh, mais je ne les prendrais pas » (Sophie Arnould)*

### **3.2. Défigement relevant de la fixité sémantique**

#### - dualité littéral / global

*Même un mendiant peut trouver une parade à une constatation gênante. A l'un d'eux qui demandait l'aumône sous prétexte qu'il était manchot, un passant fit cette remarque : « Je vous reconnais. Il y a quelques jours je vous ai donné une pièce parce que vous étiez aveugle – Oui, mais j'ai recouvré subitement la vue, et les bras m'en sont tombés »*

*« La bicyclette est l'instrument idéal pour lever le pied sans perdre les pédales » (Jean Rivoire)*

*« Pour quoi faire ? », demande le droguiste à un client qui veut un insecticide. Réponse : « Parce que j'ai le cafard »*

*« A celui qui se plaint d'avoir une fièvre de cheval, on conseille d'aller chez le vétérinaire »*

#### - remotivation du sens littéral par association

*Petite annonce: « Cherche spécialiste du droit canon pour servir dans l'artillerie »*

*« Dès qu'on dit 'Feu Untel' c'est qu'Untel s'est éteint »*

*« Les lettres anonymes sont d'une lâcheté sans nom » (Georges Auriol)*

*« Pour rouler avec deux pneus crevés, il faut être gonflé »*

#### - remotivation par mention métalinguistique

*« Comment pourrait-on avoir dans le nez des gens qu'on ne peut pas sentir ? » (Pierre Dac)*

*« Certaines personnes ne tiennent pas leur parole. Comment la tiendraient-ils, puisqu'ils l'ont donnée ».*

Si la traduction du phénomène collocationnel et des SF ne nécessite qu'une bonne connaissance des équivalents dans les deux langues concernées par la traduction, le défigement complique à l'extrême les difficultés. Il ne s'agit pas ici ni d'en dresser une typologie ni d'en fournir des solutions arrêtées. Nous nous contentons d'indiquer quelques possibles traductologiques que nous avons déjà eu l'occasion d'exposer dans le numéro d'*Equivalences* 35/1-2, 2008 consacré à la traduction de l'humour et qui dépendent de la nature de la fixité sur laquelle repose le défigement. « La fixité serait une structuration sous-jacente à l'usage de la langue conditionnant d'une manière relativement prédictible l'emploi des unités linguistiques dans l'énoncé » (*ibidem.*). Toute atteinte à cette fixité serait

considérée comme un jeu. Dans le cas des défigements, comme on a pu le constater à travers les exemples cités, autant de types que de fixités. Tout l'enjeu de la traduction consiste à répondre à trois exigences : la nature de la fixité, la conservation du lien entre le sens figé et le sens défigé et l'insertion dans l'énoncé. Si ces trois exigences sont satisfaites, le transfert du défigement est pratiquement assuré dans son intégralité. Si tel n'est pas le cas, on cherche à satisfaire le maximum possible de ces exigences. Les exemples suivants illustrent ces difficultés :

« *Un homme à vertu en vaut deux* » (*Une personne avertie en vaut deux*)

هذا الذئب من ذاك الأسد (هذا الشبل من ذاك الأسد)

« *Pourquoi lave-t-on une injure, alors qu'on essuie un affront ?* »

"كيفاش قعد واقف؟"

Les traductions arabes proposées préservent la nature des fixités qui sont à la base des défigements : dans le premier cas, il s'agit d'une fixité phonétique ; dans le second, c'est la syntagmatique qui est en jeu. Dans l'exemple suivant, on améliore beaucoup la traduction :

*Telle terre tel lys (Tel père tel fils)*

هذا القرش من ذاك البلد

Au proverbe de référence (*Tel père tel fils*) correspond l'équivalent arabe (...) ; à la forme défigée du proverbe de référence, on trouve une forme correspondante qui contient le même jeu sur la fixité phonétique. Dans ce cas, les chances d'insertion dans le contexte énonciatifs sont beaucoup plus grandes.

## Conclusion

Une fois les repères de la problématique ainsi détaillée, on peut détailler les mécanismes du défigement et les solutions de traduction aux réalisations discursives qui relèvent de ce phénomène. Or une telle tâche présuppose une relecture totale des mécanismes du figement parce que le défigement n'est en fin de compte qu'une des caractéristiques du figement. Le bien décrire, c'est améliorer la description du figement ; améliorer la traduction des séquences défigées, c'est garantir un meilleur transfert des séquences figées d'une langue à une autre.

Salah MEJRI

LDI-Université Paris 13

TIL (00/UR/0201) Université de Manouba

## BIBLIOGRAPHIE

- BEN AMOR Thouraya, 2007 : *Le jeu de mots chez Raymond Queneau*, Publication de l'Université de Sousse, Faculté des lettres et des sciences humaines, Tunisie.
- BUVET Pierre-André, 1998: «Détermination et les classes d'objets», *Langages* 131, pp.91-102.
- CABASINO Francesca, 1998 : «Les composés nominaux métaphoriques entre figement et variation », *Le figement lexical*, S. Mejri, A. Clas, G. Gross & T. Baccouche (dirs.), p. 309-320, RLM, Tunis.
- CAZENEUVE Jean, 1996 : *Du calembour au mot d'esprit*, éd. du Rocher.
- FOUCAULT B. de, 1988 : *Les structures linguistiques de la genèse des jeux de mots*, Peter Lange.
- FREI Henri, 1929 : *La grammaire des fautes. Introduction à la linguistique fonctionnelle*. Paris, Guthner et Genève-Küdig.
- GROSS Gaston, 1996 : *Les expressions figées en français*, Ophrys.
- GROSS Gaston, 1998: «Pour une véritable fonction « synonymie » dans un traitement de texte », *Langages* 131, pp. 103 -114.
- GUIRAUD Pierre, 1979 : *Les jeux de mots*, Que sais-je ? n° 165, Paris, PUF.
- GUIRAUD Pierre, 1980 : « Typologie des Jeux de mots », *Le Français dans le monde* n° 151, p. 51-59, Paris.
- MADINI Mongi, 2002 : *2000 ans de rire. Permanence et modernité*. Anales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, Presses Universitaires Franc-comtoises.
- MARTIN Robert, 1976 : *Antonymie, inférence et paraphrase*, Paris, Klincksieck.
- MARTIN Robert, 1985 : « Notes sur la logique de la métonymie », *Hommages à Pierre Lanthomas*, PUF, Paris, p. 294-307.
- MARTIN Robert, 1987 : *Langage et croyance*, Paris, Mardaga.
- MASSOUSSI Taoufik, 2008 : *Mécanismes de la métonymie. Approche syntactico-sémantique*, Thèse de Doctorat sous la direction de Gaston Gross, Université Paris 13.
- MATHIEU-COLAS Michel, 1998: «Illustration d'une classe d'objets : les voies de communication », *Langages* 131, pp. 77-90.
- MEJRI Salah, 1997 : « Défigement et jeux de mots », *Etudes linguistiques*, volume 3, 1997, p.75-92.
- 2004 : « Traduire les jeux de mots : approche linguistique », *Traduire au 20<sup>ème</sup> siècle*, Actes du colloque organisé par l'Université de Thessalonique en collaboration avec RLM, septembre 2002.
- 2006a : « Polysémie, polylexicalité et jeux de mots », *Aux carrefours du sens*, p. 683-695, Hommages offerts à Georges Kleiber, Peeters, éd. Riegel et Schneidecker.
- 2006b : « Polylexicalité, monolexicalité et double articulation : la problématique du mot », *Cahiers de lexicologie* n°89, 2006-2, p. 209-221.
- 2008 : « La traduction des jeux de mots », *Equivalences* n°35, Editions Hazard, Belgique.
- 2008 : « Présentation », *Equivalences* n°35, Editions Hazard, Belgique.
- WIEDER Catherine, « L'esprit qui déshabille », *Freud et le Witz*, p. 111-119.

